

Montréal, le 1^{er} avril 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Marie-Josée Hogue
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., S.r.l.
Bureau 2500
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Montreal (Quebec) H3B OA2

Objet : Projet LAD (lecture à distance) – Phases 2 et 3
Dossier de la Régie : R-3863-2013

Chère consoeur, cher confrère,

Tel que prévu à la décision D-2014-004, l'audience dans le dossier mentionné en titre se tiendra de **9 h à 15 h, du 9 au 11 avril (et les 14 et 15 avril si nécessaire)**, dans la salle Krieghoff des bureaux de la Régie.

Aux fins de la planification de cette audience, la Régie souhaite savoir la manière dont le Distributeur entend présenter sa preuve. Plus précisément, elle lui demande de lui transmettre les informations suivantes :

- les différents panels qu'il entend présenter;
- les sujets couverts par chacun (avec références à la preuve);
- les témoins et leurs qualifications;
- le temps prévu pour les présentations.

Le cas échéant, la Régie demande au Distributeur de préciser les sujets qu'il ne prévoit pas couvrir, autre ceux mentionnés à la décision D-2014-004.

Enfin, la Régie désire savoir si le Distributeur entend soulever des moyens préliminaires.

Les informations requises par la présente devront parvenir à la Régie **au plus tard à 12 h le 3 avril 2014**.

Veillez agréer, chère consoeur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as